



Demande de paiement retroactif assedic

Par **koussouri_old**, le **05/04/2007** à **17:22**

bonjour,

j'ai ete licenciee en 2003 sans raison valable. Ayant portee l'affaire aux prud'hommes, je n'ai pu percevoir l'allocation chomage tant qu'un jugement n'etait pas rendu. Dernierement j'ai obtenue gain de cause apres un deuxieme jugement favorable en appel (idem pour le 1° jugement), A l'epoque du licenciement, j'habitee VESOUL, par la suite j'ai changee de departement (13) pour etre aujourd'hui sur BESANCON... J'ai fait une demande aupres des ASSEDIC de BESANCON pour obtenir le paiement retroactif de mon allocation chomage due a mon licenciement reconnu " sans causes reelles", ceux-ci m'ont renvoyes sur les ASSEDIC de VESOUL pretextant que je dependais d'eux a l'epoque des faits, eux-meme a leur tour m'ont renvoyes sur MARSEILLE pretextant que mon dossier avait ete transferer chez eux... Ne sachant plus a qui reclamer mon dus, j'espere que quelqu'un saura me dire quoi faire et comment obtenir ce paiement retroactif que j'attend depuis quasiment QUATRE ANS...

MERCI pour vos reponses...

Par **guillot**, le **05/05/2008** à **08:34**

bonjour

je suis a besancon et j ai rendez vous ce matin pour recuperer mon attestation assedic de mon ancien employeur qui ce dernier en plus ne m a jamais payé.

J galere enormement depuis 2 ans pour ca!!!!

j ai 2 3 questions a vous poser tres importantes est il possible de me transmettre votre n° de tel a mon e mail . contact.guillot@free.fr

merci d avance